

EVALUATION DU GUIDE PRATIQUE

« Accompagner les groupements d'employeurs associatifs Sport-Animation-Education populaire »

INTRODUCTION

Considérant que l'enjeu de la mutualisation d'un emploi associatif sécurisé juridiquement est essentiel, le Ministère chargé des Sports, de l'Education populaire, de la Jeunesse et de la Vie associative, et l'Avise, a réalisé et diffusé en 2011 un guide d'accompagnement des groupements d'employeurs associatifs (GEA) dans les champs du sport, de l'animation et de l'éducation populaire.

Afin d'informer les accompagnateurs et les porteurs de projets, l'Avise a également déployé une version "Internet" de ce guide, accessible sur son site. Ce guide a été téléchargé à plus de 100 000 exemplaires.

Deux ans après cette diffusion, le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative et l'Avise ont souhaité évaluer les premiers impacts de ce guide, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

L'enquête évaluative devait s'efforcer d'apporter des informations sur l'usage du guide depuis sa diffusion, son impact au niveau des structures accompagnatrices de projets de création de GEA ou de suivi de GEA existants, et sur les éventuels besoins non couverts à ce jour par le guide.

A cette fin, le cabinet Asparagus a été chargé de la réalisation de l'enquête évaluative. Après avoir bâti le questionnaire en lien avec les commanditaires, l'enquête a été diffusée par ces derniers à leurs réseaux respectifs.

Cette enquête a été réalisée au 1er trimestre 2013. La présente analyse repose sur 140 réponses qui ont été apportées par des structures diverses réparties sur l'ensemble du territoire national. Elle repose sur 3 grandes parties : les structures ayant répondu à l'enquête, l'utilisation du guide, l'évaluation du guide.

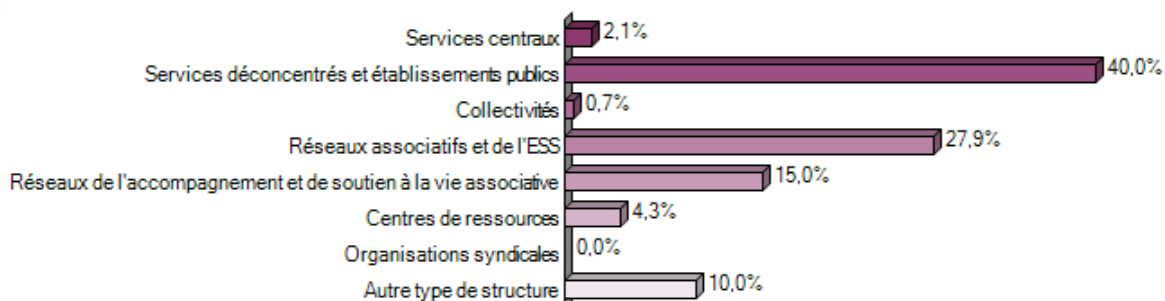
Avant de présenter l'analyse à laquelle nous nous sommes livrés, il nous est apparu opportun de faire figurer en exergue de ce travail une appréciation portée par un répondant à l'enquête, qui illustre parfaitement le jugement global porté sur le guide : **« C'est un outil de travail utile au quotidien qui facilite la réalisation des accompagnements ».**

La numérotation relative aux tableaux et graphiques correspond à celle de l'enquête initiale

I- TYPOLOGIE DES STRUCTURES SOLLICITÉES, ORIGINE ET PROFIL DES REpondANTS

N°2 : A quelle "famille" appartient votre structure ?

	Nb	% cit.
Services centraux	3	2,1%
Services déconcentrés et établissements publics	56	40,0%
Collectivités	1	0,7%
Réseaux associatifs et de l'ESS	39	27,9%
Réseaux de l'accompagnement et de soutien à la vie associative	21	15,0%
Centres de ressources	6	4,3%
Organisations syndicales	0	0,0%
Autre type de structure	14	10,0%
Total	140	100,0%



Trois types de structures ont très majoritairement répondu au questionnaire. Il s'agit des **services déconcentrés de l'Etat, des réseaux associatifs et de l'ESS et des réseaux de l'accompagnement et de soutien à la vie associative**. Nous y reviendrons ci-après.

Concernant les "autres types", ce sont quasi exclusivement des associations (groupement d'employeurs, association sportive, boutique de gestion, Profession Sport et Loisirs) ou des fédérations sportives (fédération française des sports de contact par exemple) qui ont répondu.

Il faut prendre cette catégorisation avec prudence. Ainsi, des fédérations sportives se sont déclarées soit dans les réseaux de soutien, soit dans "autre type de structure".

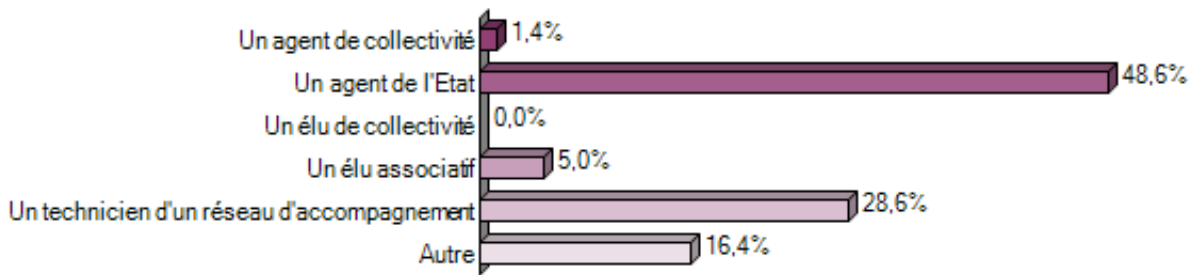
Une catégorie surprend toutefois : celle des "collectivités" qui n'a recueilli qu'une réponse. Il faudrait peut-être les réinterroger car leur rôle est important en matière de création, lancement, soutien et promotion des groupements d'employeurs associatifs.

Aucune organisation syndicale n'a répondu.

Au-delà des structures, les typologies de personnel ou de représentation sont les suivantes :

N°6 : Vous êtes ?

	Nb	% cit.
Un agent de collectivité	2	1,4%
Un agent de l'Etat	68	48,6%
Un élu de collectivité	0	0,0%
Un élu associatif	7	5,0%
Un technicien d'un réseau d'accompagnement	40	28,6%
Autre	23	16,4%
Total	140	100,0%



Cette question corrobore les observations sur la famille des structures et n'appelle donc pas de commentaire particulier. Sur les "autre", nous obtenons principalement des bénévoles ou des salariés d'associations.

La répartition territoriale permet d'observer que la présence de fédérations nationales a surement amplifié l'aspect intervention "au niveau national" qui recueille le plus de réponses (11,4%).

Sur les régions, la région Centre est celle qui concentre le plus de répondants. D'un point de vue général, cette région est particulièrement dynamique dans le domaine des groupements d'employeurs. Il existe notamment dans le secteur sportif une volonté de développer ce type d'organisation d'emploi.

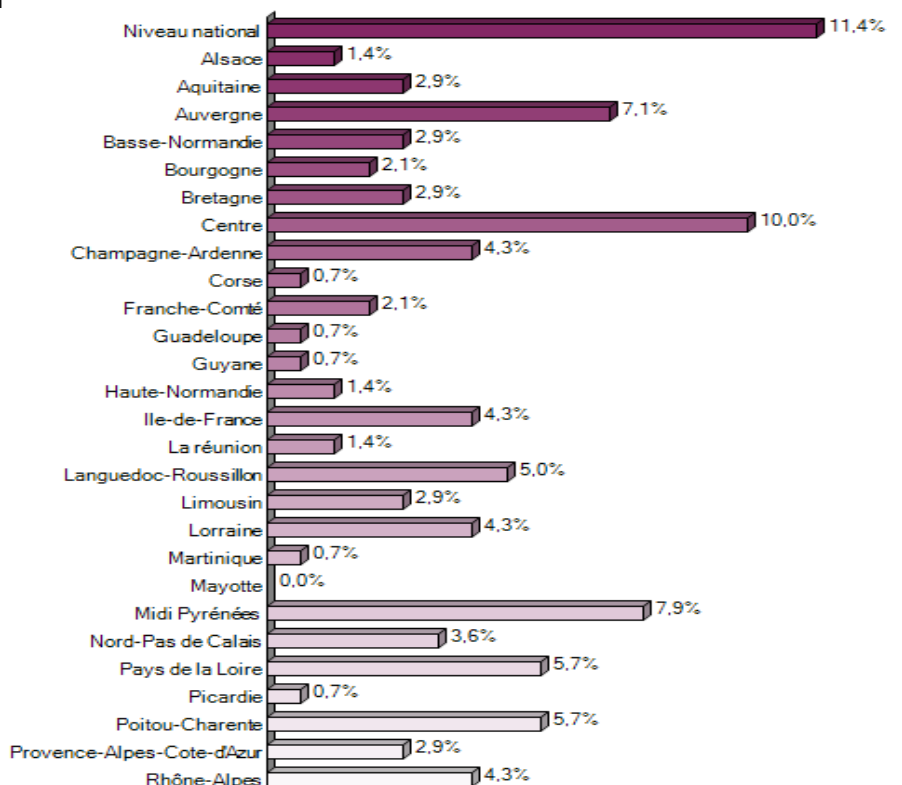
La région Midi Pyrénées s'est également fortement mobilisée. Faut-il ici voir le signe de la politique suivie par le Conseil régional qui avait mis en place une aide spécifique aux groupements d'employeurs associatifs, laquelle a d'ailleurs débouché en fin d'année dernière par la création d'un centre de ressources sur les groupements d'employeurs associatifs ?

L'Auvergne a participé aussi de façon assez importante à ce questionnaire.

Nous sommes là en présence de 3 régions à dominante rurale avec des bassins d'emplois bien identifiés et une vie associative dynamique.

N°4 : Vous intervenez dans quelle région ? (menu déroulant)

	Nb	% cit.
Niveau national	16	11,4%
Alsace	2	1,4%
Aquitaine	4	2,9%
Auvergne	10	7,1%
Basse-Normandie	4	2,9%
Bourgogne	3	2,1%
Bretagne	4	2,9%
Centre	14	10,0%
Champagne-Ardenne	6	4,3%
Corse	1	0,7%
Franche-Comté	3	2,1%
Guadeloupe	1	0,7%
Guyane	1	0,7%
Haute-Normandie	2	1,4%
Ile-de-France	6	4,3%
La réunion	2	1,4%
Languedoc-Roussillon	7	5,0%
Limousin	4	2,9%
Lorraine	6	4,3%
Martinique	1	0,7%
Mayotte	0	0,0%
Midi Pyrénées	11	7,9%
Nord-Pas de Calais	5	3,6%
Pays de la Loire	8	5,7%
Picardie	1	0,7%
Poitou-Charente	8	5,7%
Provence-Alpes-Cote-d'Azur	4	2,9%
Rhône-Alpes	6	4,3%
Total	140	100,0%

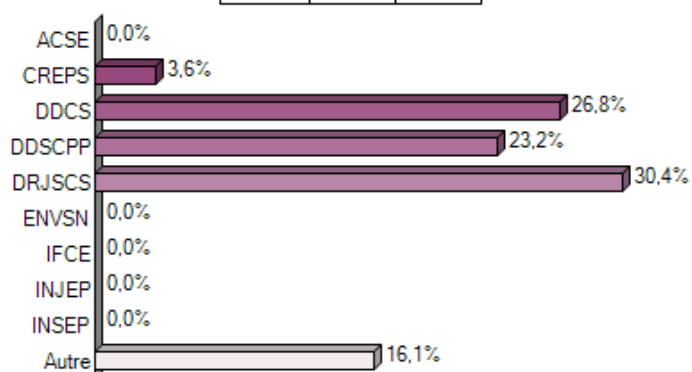


L'origine des répondants est classée en plusieurs catégories :

- Pour les services déconcentrés et établissements publics :

N°3 : Parmi les services déconcentrés et établissements publics, précisez le type de votre structure

	Nb	% cit.
ACSE	0	0,0%
CREPS	2	3,6%
DDCS	15	26,8%
DDSCPP	13	23,2%
DRJSCS	17	30,4%
ENVSN	0	0,0%
IFCE	0	0,0%
INJEP	0	0,0%
INSEP	0	0,0%
Autre	9	16,1%
Total	56	100,0%



Sur les 56 services déconcentrés et établissements publics ayant répondu à l'enquête, les DRJSCS, les DDCS et les DDSCPP représentent 80% de l'échantillon.

- Pour les réseaux associatifs :

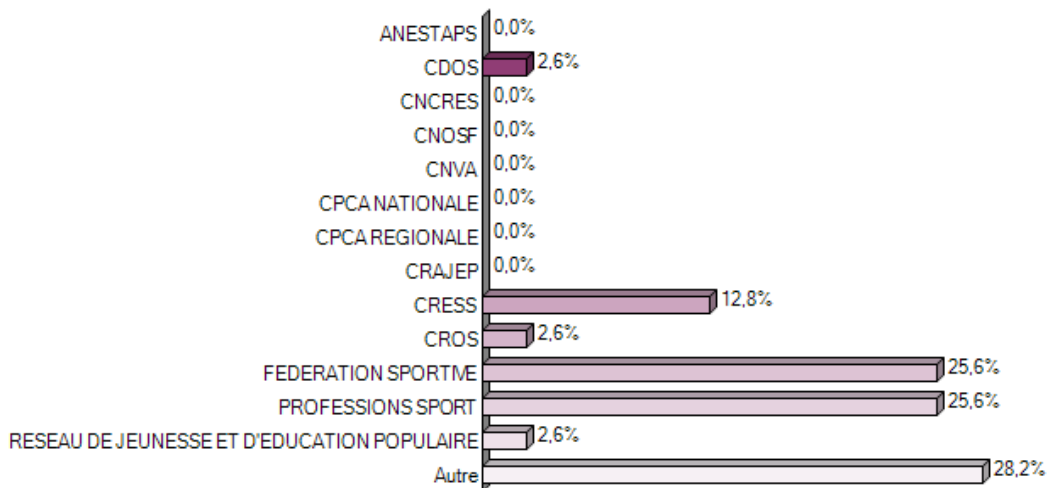
Ce sont les fédérations sportives et les "Profession Sport et Loisirs" qui ont le plus répondu à l'enquête (50,20% des réponses). Le monde sportif s'est donc particulièrement mobilisé pour cette enquête.

On note que 5 CRESS ont répondu.

Les "autres structures" se présentent comme appartenant à l'IAE sans précision particulière hormis la FNARS et la Fondation Armée du Salut.

N°3 : Parmi les réseaux associatifs et de l'ESS, précisez le type de votre structure

	Nb	% cit.
ANESTAPS	0	0,0%
CDOS	1	2,6%
CNCRES	0	0,0%
CNOSF	0	0,0%
CNVA	0	0,0%
CPCANATIONALE	0	0,0%
CPCAREGIONALE	0	0,0%
CRAJEP	0	0,0%
CRESS	5	12,8%
CROS	1	2,6%
FEDERATION SPORTME	10	25,6%
PROFESSIONS SPORT	10	25,6%
RESEAU DE JEUNESSE ET D'EDUCATION POPULAIRE	1	2,6%
Autre	11	28,2%
Total	39	100,0%



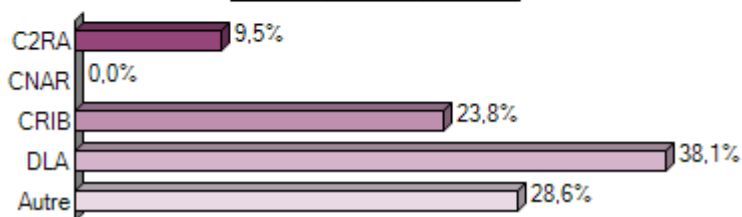
▪ **Pour les réseaux d'accompagnement et de soutien à la vie associative :**

8 DLA (sur 105 existants) et 2 C2RA (sur 19 existants) ont répondu.

Là aussi, il convient d'être prudent puisque aucun CNAR n'a répondu alors que par ailleurs OPALE (structure porteuse du CNAR Culture) a répondu. Il se peut dès lors que des DLA aient répondu mais en se désignant par leur structure (ligue de l'enseignement, boutiques de gestion,).

N°3 : Parmi les réseaux de l'accompagnement et de soutien à la vie associative, précisez le type de votre structure

	Nb	% cit.
C2RA	2	9,5%
CNAR	0	0,0%
CRIB	5	23,8%
DLA	8	38,1%
Autre	6	28,6%
Total	21	100,0%



II-L'UTILISATION DU GUIDE

Après avoir dressé la typologie des répondants, le questionnaire aborde la question de l'utilisation du guide. Une première série de questions permet de mesurer la connaissance du dispositif GEA auprès des destinataires, de dresser un rapide état des lieux de l'existant et voir si le guide est adapté.

N°8 : Connaissez-vous le dispositif GEA avant la réception du guide ?

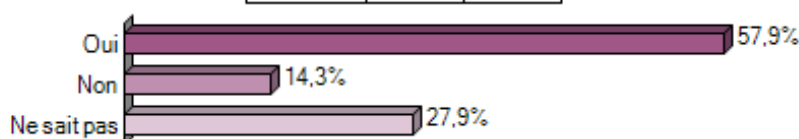
	Nb	% cit.
Oui	107	76,4%
Non	33	23,6%
Total	140	100,0%



Le dispositif GEA est désormais bien connu (76,4%) mais des marges de progression demeurent toujours puisque près d'un quart des destinataires ne le connaissaient pas avant la réception du guide.

N°10 : Existait-il un ou plusieurs GEA sur votre territoire d'intervention avant la réception du guide ?

	Nb	% cit.
Oui	81	57,9%
Non	20	14,3%
Ne sait pas	39	27,9%
Total	140	100,0%



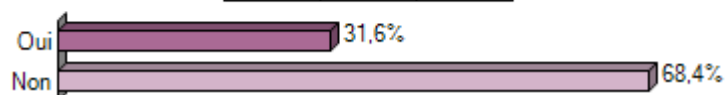
Il est frappant de constater que l'existence de GEA n'est pas forcément connue de tous puisque près de 28% des répondants disent ne pas savoir si des GEA existaient sur leur territoire d'intervention avant la réception du guide. Il reste que nombre de répondants reconnaissent avoir "hérité" de l'enquête sans connaître ou maîtriser le dispositif.

La réglementation impose à un GE de se déclarer auprès de l'administration du travail. Il serait peut-être intéressant de proposer qu'une fois par semestre par exemple, un récapitulatif des GE créés sur un département soit adressé aux partenaires traditionnels du service public de l'emploi pour diffuser l'information sur les créations.

Il reste tout de même que près de 58% des répondants avaient connaissance de l'existence d'un ou plusieurs GEA sur leur territoire.

Avez-vous diffusé le guide auprès de ce ou ces GEA ?

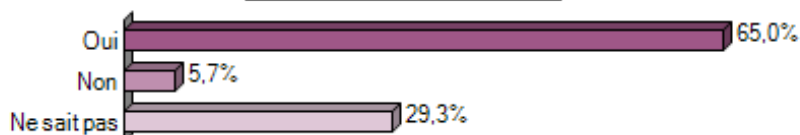
	Nb	% cit.
Oui	25	31,6%
Non	54	68,4%
Total	79	100,0%



Curieusement dans près de 70% des cas, les structures qui connaissaient l'existence d'un ou plusieurs GEA ne leur ont pas diffusé le guide. Cela renvoie peut-être à un problème de positionnement du guide. Présenté comme un guide à usage des structures d'accompagnement, il n'apparaît peut-être pas comme utile aux GEA. Or, force est de constater que les fiches pratiques, le rappel de la réglementation, les conseils, trucs et astuces serviraient largement à tout type de GEA.

N°11 : Envisagez-vous de promouvoir le dispositif GEA sur votre territoire ?

	Nb	% cit.
Oui	91	65,0%
Non	8	5,7%
Ne sait pas	41	29,3%
Total	140	100,0%



Dans cette perspective, le guide est-il un outil adapté ?

	Nb	% cit.
Oui	85	96,6%
Non	3	3,4%
Total	88	100,0%



On observe régulièrement la montée en charge progressive des GEA dans de très nombreux domaines associatifs. Cette remarque fondée sur une analyse de l'existant est largement corroborée par la question de la promotion du dispositif par les répondants.

Les difficultés auxquelles sont confrontées les associations, la raréfaction des fonds publics, la nécessité de professionnaliser les structures, la lutte contre l'émiettement des temps de travail : autant de raisons qui militent pour l'essaimage du dispositif.

Dans 65% des cas, les répondants envisagent de promouvoir le GEA sur leur territoire et seuls 3,4% d'entre eux considèrent que le guide n'est pas, dans ce cas, un outil adapté.

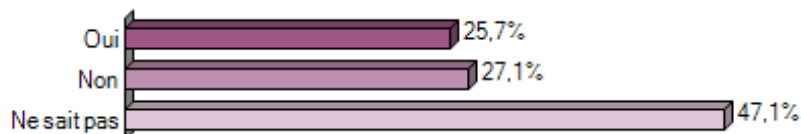
Avec 96,6% de réponses positives à la question, l'objectif affiché par le guide d'accompagner les GEA est parfaitement atteint.

Les réponses sur la non adaptation sont les suivantes :

- « Très utile pour le niveau national comme moyen d'accompagnement des associations locales, ce guide ne trouvera pas l'écho escompté s'il n'est pas "coloré" lutte ».
- « Excellent outil pour la création, mais limité pour la promotion de la structure. + pas ou peu d'éléments sur le développement, + pas ou peu d'éléments sur les partenaires stratégiques ou méconnaissance du système par ceux-ci + nécessité d'adapter la promotion à l'environnement (le guide n'est pas utile dans ces conditions). + la création et le développement sont 2 éléments différents qui nécessitent certainement une dissociation. Un guide est limité lorsqu'un accompagnement semble nécessaire (ou un accompagnateur qui maîtrise les tenants et les aboutissants de ce guide), une formation et/ou information semble nécessaire ».

N°12 : Y-a-t-il eu création de GEA sur votre territoire depuis la réception du guide ?

	Nb	% cit.
Oui	36	25,7%
Non	38	27,1%
Ne sait pas	66	47,1%
Total	140	100,0%



On observe bien le mouvement de création des GEA évoqués ci-dessus.

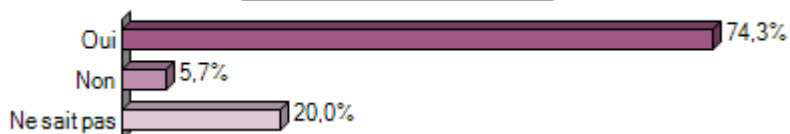
La plupart des GEA l'ont été dans le secteur du sport.

Il reste que dans près des ¾ des cas, les GEA auraient été créés sans l'apport du guide. Ce qui n'est pas étonnant en soi : les GEA sont des outils qui répondent à des besoins de structures avant tout.

On peut toutefois estimer que le guide a permis de sécuriser la procédure, de donner des outils.

Ces GEA auraient-ils été créés sans l'apport du guide ?

	Nb	% cit.
Oui	26	74,3%
Non	2	5,7%
Ne sait pas	7	20,0%
Total	35	100,0%



Les domaines dans lesquels des GEA ont été créés relèvent de nombreuses disciplines sportives : gymnastique volontaire, judo, tennis, multisports, rugby, handball, twirling bâton et artistique.

Il existe également des créations dans l'IAE, l'animation, ...

Une seconde série de questions concernait l'utilisation du guide :

Par quel biais avez-vous reçu le guide ?

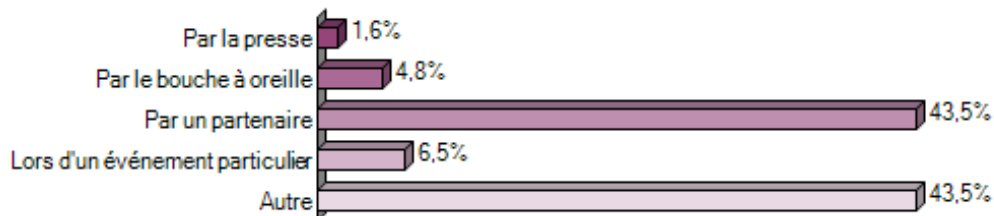
	Nb	% cit.
Courrier	76	54,3%
Téléchargement	64	45,7%
Total	140	100,0%



La réception du guide par courrier demeure encore la forme privilégiée de réception. Le téléchargement de l'intégralité du guide ne représente que 45,7% des cas.

Si vous l'avez téléchargé, comment avez-vous connu l'existence du guide ?

	Nb	% cit.
Par la presse	1	1,6%
Par le bouche à oreille	3	4,8%
Par un partenaire	27	43,5%
Lors d'un événement particulier	4	6,5%
Autre	27	43,5%
Total	62	100,0%



Sur les 27 réponses "autre" 7 correspondent à une recherche sur internet (site de l'Avise, site du ministère, flux RSS, moteurs de recherche), les autres provenant d'un envoi de partenaires (UNAT, CPCA, fédération française de tennis, comité départemental de tennis).

L'utilisation stricto sensu permet d'identifier un certain nombre d'aspects.

N°9 : Utilisez-vous ce guide ?

	Nb	% cit.
Oui	78	55,7%
Non	62	44,3%
Total	140	100,0%



Le guide est un outil utilisé : 55,7% des répondants s'en servent.

Dans quel cadre ? (plusieurs réponses possibles)

	Nb	% obs.
Création de GEA	42	53,8%
Accompagnement de GEA existant	38	48,7%
Autres	25	32,1%
Total	78	



Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

On observe bien ici que la qualité du guide autorise son utilisation dans de nombreux cadres : création, accompagnement de GEA existants.

Le guide est également utilisé principalement lors de réunions d'information d'élus, de collègues ou bien encore pour procéder à l'outillage de porteurs de projet.

En revanche, 62 répondants, soit 44,3% de l'échantillon, n'utilisent pas le guide.

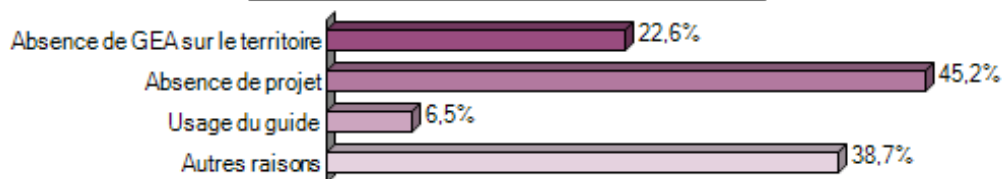
L'analyse permet de nuancer cette non utilisation. Celle-ci procède avant tout de l'absence de GEA sur le territoire d'intervention du répondant ou de l'absence de projet (67,8% des cas).

Les autres raisons sont variées : pas le domaine de compétence du répondant, connaissance suffisamment précise du dispositif, absence de connaissance du guide.

Cette constatation devrait conduire à une réflexion sur une nouvelle relance d'information autour du guide.

Pour quelle raisons n'utilisez-vous pas ce guide ? (plusieurs réponses possibles)

	Nb	% obs.
Absence de GEA sur le territoire	14	22,6%
Absence de projet	28	45,2%
Usage du guide	4	6,5%
Autres raisons	24	38,7%
Total	62	



Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

N°14 : Au sein de votre structure, le guide est-il utilisé par une personne en particulier ?

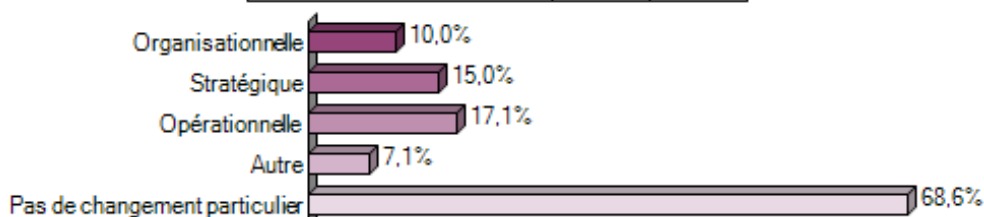
	Nb	% cit.
Oui	71	50,7%
Non	69	49,3%
Total	140	100,0%



L'utilisation du guide n'est pas l'apanage d'une personne spécifique.

N°15 : Le guide a-t-il permis d'enclencher une nouvelle dynamique pour votre structure ? (plusieurs réponses possibles)

	Nb	% obs.
Organisationnelle	14	10,0%
Stratégique	21	15,0%
Opérationnelle	24	17,1%
Autre	10	7,1%
Pas de changement particulier	96	68,6%
Total	140	



Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

Comme on pouvait s'y attendre compte tenu du profil des répondants présenté en introduction, dans près de 70% des observations, le guide n'a pas enclenché de dynamique particulière au sein des structures. Cela étant, et ce n'est pas négligeable, un certain nombre de structures se sont appuyées sur le guide pour de nouvelles dynamiques organisationnelle, stratégique et opérationnelle.

Par ailleurs, sur la diffusion nous observons les éléments suivants :

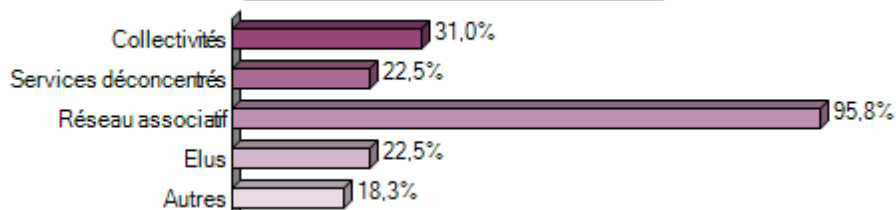
N°13 : Avez-vous diffusé le guide auprès de vos partenaires ?

	Nb	% cit.
Oui	71	50,7%
Non	69	49,3%
Total	140	100,0%



Lesquels ? (plusieurs réponses possibles)

	Nb	% obs.
Collectivités	22	31,0%
Services déconcentrés	16	22,5%
Réseau associatif	68	95,8%
Elus	16	22,5%
Autres	13	18,3%
Total	71	



Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

Le guide n'est pas diffusé de façon large par les répondants.

Dans 49,3% des cas, le guide est conservé en interne. Lorsqu'il est diffusé à l'extérieur, la dispersion est large mais avec toutefois une forte prééminence pour le réseau associatif. Il faut rappeler que le guide a été diffusé dans sa version papier à un nombre d'exemplaires limité et que c'est surtout dans sa version électronique que celui-ci a été largement diffusé et téléchargé par les utilisateurs.

III- L'EVALUATION DU GUIDE

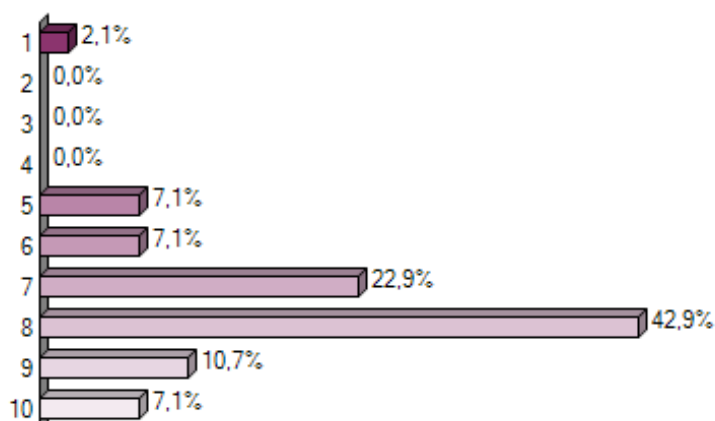
Dernier point de l'enquête : l'évaluation du guide par les répondants. Avec 83,6% de notes comprises entre 7 et 10, la qualité globale du guide est reconnue. En moyenne, il obtient une note de 7,51 sur 10, ce qui signe une forte appréciation du guide par les répondants. En ce sens, le guide est un outil adapté et répond aux besoins des accompagnateurs.

Seuls 3 répondants sur 140 le notent sévèrement (1 sur 10).

N°16 : Notez de 1 à 10 la qualité globale du guide (10 étant la meilleure note)

Moyenne = 7,51

	Nb	% cit.
1	3	2,1%
2	0	0,0%
3	0	0,0%
4	0	0,0%
5	10	7,1%
6	10	7,1%
7	32	22,9%
8	60	42,9%
9	15	10,7%
10	10	7,1%
Total	140	100,0%



Valorisation des échelons : de 1 (1) à 10 (10)

L'enquête permettait également de procéder à une évaluation du guide, des outils et sollicitait les répondants quant à des évolutions ou attentes spécifiques :

Sur l'évaluation des chapitres du guide : Le guide est articulé autour de 5 chapitres : l'information sur le dispositif, l'étude de faisabilité, le juridique, le financier et l'accompagnement.

Il était demandé aux répondants de se prononcer sur une échelle comprise entre 1 et 4.

- 1 signifiant tout à fait satisfait
- 2 plutôt satisfait
- 3 plutôt pas satisfait
- 4 pas satisfait du tout

Tous les chapitres obtiennent une moyenne comprise entre 1,54 et 1,87 et une moyenne générale de 1,75.

Ici encore, le jugement des utilisateurs du guide est excellent.

Le chapitre financier est celui qui, toute proportion gardée, obtient une moyenne de satisfaction la plus "faible" avec notamment 11,5% de "plutôt pas satisfait".

Information sur le dispositif

Moyenne = 1,54

	Nb	% cit.
Tout à fait satisfait	62	48,8%
Plutôt satisfait	63	49,6%
Plutôt pas satisfait	1	0,8%
Pas du tout satisfait	1	0,8%
Total	127	100,0%

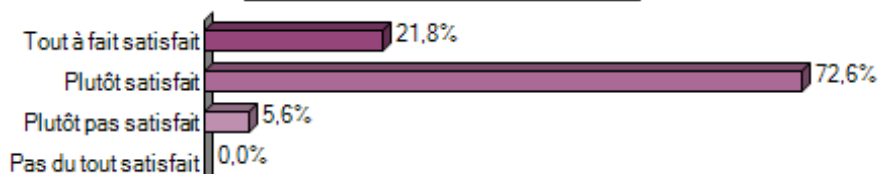


Valorisation des échelons : 1 (Tout à fait satisfait) ; 2 (Plutôt satisfait) ; 3 (Plutôt pas satisfait) ; 4 (Pas du tout satisfait) ; - (Ne se prononce pas)

Etude de faisabilité

Moyenne = 1,84

	Nb	% cit.
Tout à fait satisfait	27	21,8%
Plutôt satisfait	90	72,6%
Plutôt pas satisfait	7	5,6%
Pas du tout satisfait	0	0,0%
Total	124	100,0%



Valorisation des échelons : 1 (Tout à fait satisfait) ; 2 (Plutôt satisfait) ; 3 (Plutôt pas satisfait) ; 4 (Pas du tout satisfait) ; - (Ne se prononce pas)

Juridique

Moyenne = 1,73

	Nb	% cit.
Tout à fait satisfait	43	34,7%
Plutôt satisfait	72	58,1%
Plutôt pas satisfait	9	7,3%
Pas du tout satisfait	0	0,0%
Total	124	100,0%

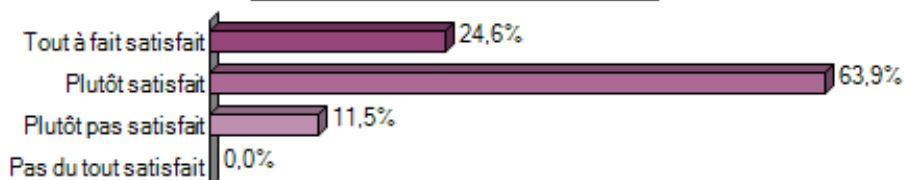


Valorisation des échelons : 1 (Tout à fait satisfait) ; 2 (Plutôt satisfait) ; 3 (Plutôt pas satisfait) ; 4 (Pas du tout satisfait) ; - (Ne se prononce pas)

Financier

Moyenne = 1,87

	Nb	% cit.
Tout à fait satisfait	30	24,6%
Plutôt satisfait	78	63,9%
Plutôt pas satisfait	14	11,5%
Pas du tout satisfait	0	0,0%
Total	122	100,0%

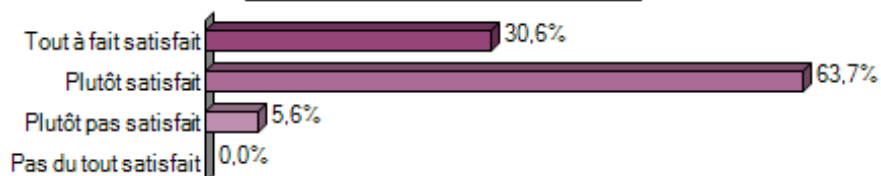


Valorisation des échelons : 1 (Tout à fait satisfait) ; 2 (Plutôt satisfait) ; 3 (Plutôt pas satisfait) ; 4 (Pas du tout satisfait) ; - (Ne se prononce pas)

Accompagnement

Moyenne = 1,75

	Nb	% cit.
Tout à fait satisfait	38	30,6%
Plutôt satisfait	79	63,7%
Plutôt pas satisfait	7	5,6%
Pas du tout satisfait	0	0,0%
Total	124	100,0%



Valorisation des échelons : 1 (Tout à fait satisfait) ; 2 (Plutôt satisfait) ; 3 (Plutôt pas satisfait) ; 4 (Pas du tout satisfait) ; - (Ne se prononce pas)

Evaluation des outils présents dans le guide :

21 outils différents sont proposés dans le guide ! Ils témoignent de l'exhaustivité du travail effectué. Ils couvrent ainsi la totalité de l'activité du GEA : depuis l'étude d'opportunité jusqu'à la charte nationale des GEIQ en passant par des fiches horaires, un modèle de statuts, de règlement intérieur.

L'analyse était répartie entre 5 classes :

- Indispensable
- Utile
- Peu utile
- Inutile
- Ne se prononce pas

Chaque réponse comporte un pourcentage important de "ne se prononce pas" ; cela ne semble pas en décalage avec la population des répondants.

Dans la mesure où parmi ceux-ci, seule une minorité de structures directement utilisatrices a répondu, il apparaît normal que de nombreux répondants ne se soient pas prononcés sur des outils qu'ils n'ont jamais utilisés ou qu'ils n'utiliseront jamais.

Les outils qui sont jugés les plus "indispensables" concernent l'environnement juridique du GEA (statuts, règlement intérieur, convention de mise à disposition).

Seuls 4 outils sur 21 obtiennent un pourcentage d'utilité inférieur à 50%. Curieusement, ce sont pour 3 d'entre eux (statuts, règlement intérieur, convention de mise à disposition) ceux qui apparaissent par ailleurs comme le plus indispensables !

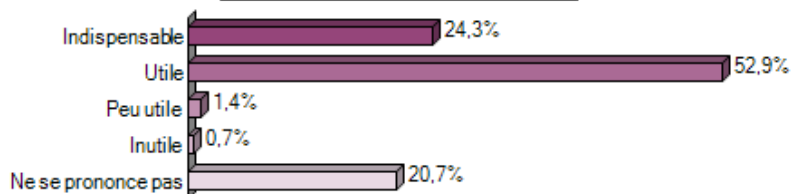
De façon très marginale, quelques outils sont identifiés comme inutiles. Celui qui recueille le plus d'avis en ce sens est la charte nationale des GEIQ avec 2,9% de répondants (4/140) qui la considèrent inutile.

On le voit, les outils sont soit indispensables, soit utiles. Cela montre encore une fois, et au risque de se répéter, la grande qualité du guide et son extrême utilité au regard de l'objectif poursuivi.

Tableau comparatif de la mise à disposition

Moyenne = 2,41

	Nb	% cit.
Indispensable	34	24,3%
Utile	74	52,9%
Peu utile	2	1,4%
Inutile	1	0,7%
Ne se prononce pas	29	20,7%
Total	140	100,0%

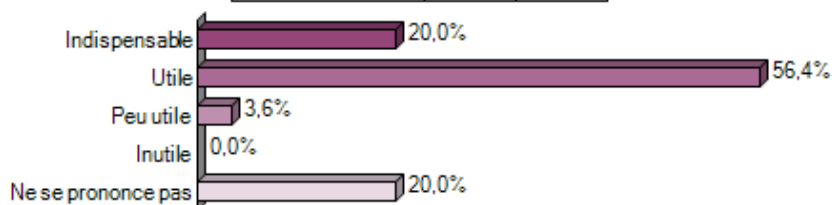


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Fiches thématiques d'accompagnement

Moyenne = 2,44

	Nb	% cit.
Indispensable	28	20,0%
Utile	79	56,4%
Peu utile	5	3,6%
Inutile	0	0,0%
Ne se prononce pas	28	20,0%
Total	140	100,0%

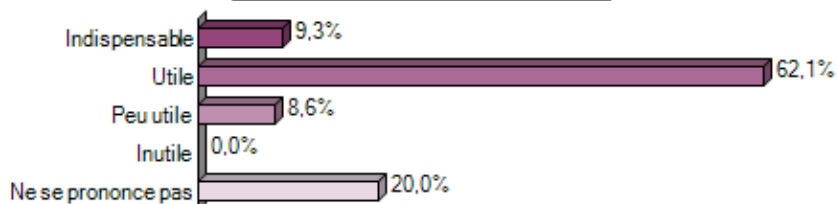


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Référentiel de compétences de porteurs de projet

Moyenne = 2,59

	Nb	% cit.
Indispensable	13	9,3%
Utile	87	62,1%
Peu utile	12	8,6%
Inutile	0	0,0%
Ne se prononce pas	28	20,0%
Total	140	100,0%

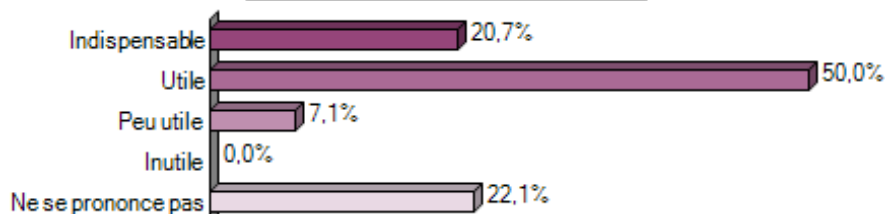


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Formulaire d'évaluation de l'opportunité de création de GE

Moyenne = 2,53

	Nb	% cit.
Indispensable	29	20,7%
Utile	70	50,0%
Peu utile	10	7,1%
Inutile	0	0,0%
Ne se prononce pas	31	22,1%
Total	140	100,0%

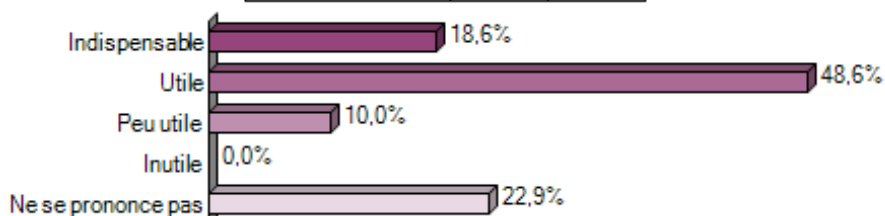


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Fiche de synthèse de l'opportunité de création

Moyenne = 2,60

	Nb	% cit.
Indispensable	26	18,6%
Utile	68	48,6%
Peu utile	14	10,0%
Inutile	0	0,0%
Ne se prononce pas	32	22,9%
Total	140	100,0%

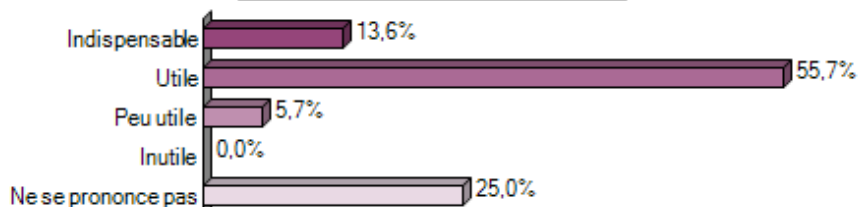


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Fiche de synthèse du parcours d'accompagnement

Moyenne = 2,67

	Nb	% cit.
Indispensable	19	13,6%
Utile	78	55,7%
Peu utile	8	5,7%
Inutile	0	0,0%
Ne se prononce pas	35	25,0%
Total	140	100,0%

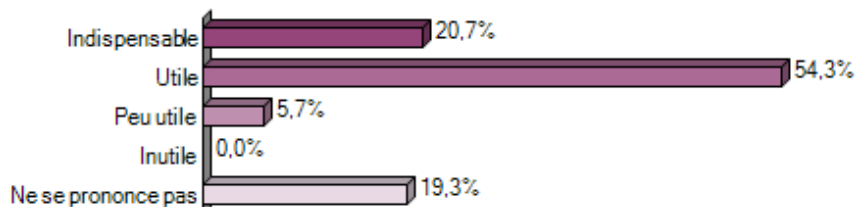


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Lettre-type de déclaration à l'inspection du travail

Moyenne = 2,43

	Nb	% cit.
Indispensable	29	20,7%
Utile	76	54,3%
Peu utile	8	5,7%
Inutile	0	0,0%
Ne se prononce pas	27	19,3%
Total	140	100,0%

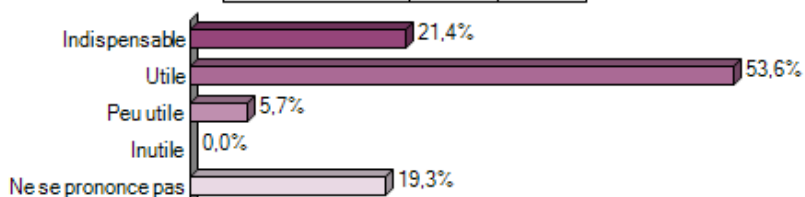


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Lettre-type de déclaration à la DIRECCTE

Moyenne = 2,42

	Nb	% cit.
Indispensable	30	21,4%
Utile	75	53,6%
Peu utile	8	5,7%
Inutile	0	0,0%
Ne se prononce pas	27	19,3%
Total	140	100,0%

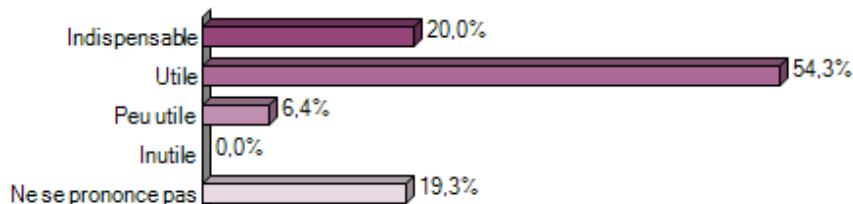


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Lettre-type à la Direction régionale de l'INSEE

Moyenne = 2,44

	Nb	% cit.
Indispensable	28	20,0%
Utile	76	54,3%
Peu utile	9	6,4%
Inutile	0	0,0%
Ne se prononce pas	27	19,3%
Total	140	100,0%

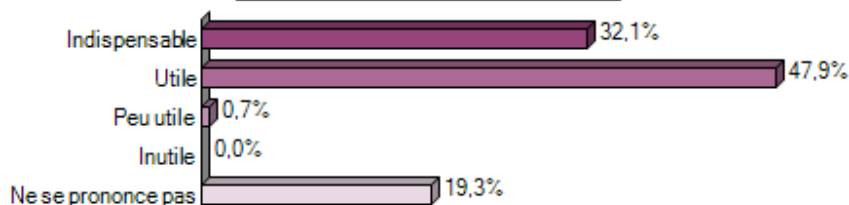


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Exemple de statuts de GE associatif

Moyenne = 2,26

	Nb	% cit.
Indispensable	45	32,1%
Utile	67	47,9%
Peu utile	1	0,7%
Inutile	0	0,0%
Ne se prononce pas	27	19,3%
Total	140	100,0%

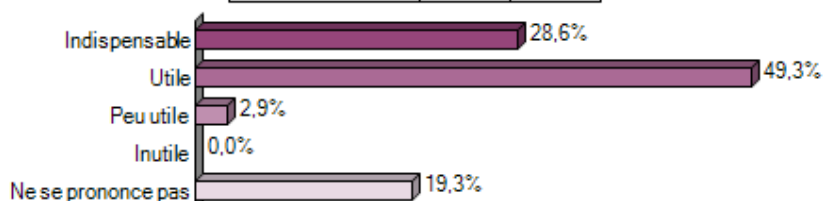


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Exemple de règlement intérieur

Moyenne = 2,32

	Nb	% cit.
Indispensable	40	28,6%
Utile	69	49,3%
Peu utile	4	2,9%
Inutile	0	0,0%
Ne se prononce pas	27	19,3%
Total	140	100,0%

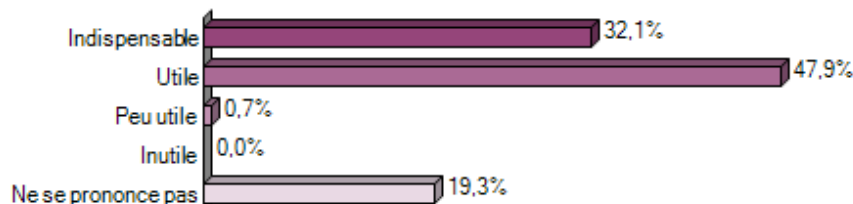


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Exemple de convention de mise à disposition

Moyenne = 2,26

	Nb	% cit.
Indispensable	45	32,1%
Utile	67	47,9%
Peu utile	1	0,7%
Inutile	0	0,0%
Ne se prononce pas	27	19,3%
Total	140	100,0%

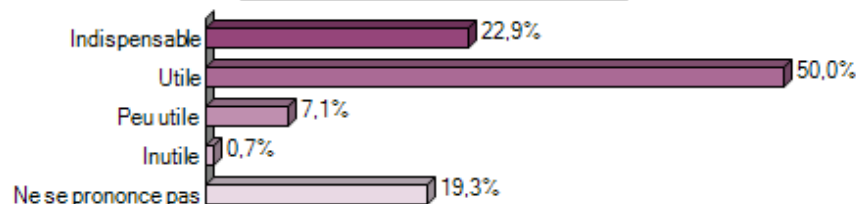


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Exemple de contrat de travail CDI à temps plein

Moyenne = 2,44

	Nb	% cit.
Indispensable	32	22,9%
Utile	70	50,0%
Peu utile	10	7,1%
Inutile	1	0,7%
Ne se prononce pas	27	19,3%
Total	140	100,0%

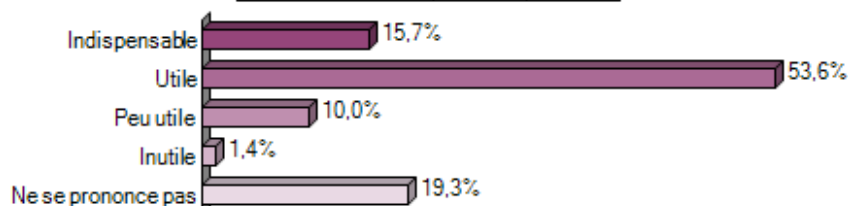


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Exemple de facture

Moyenne = 2,55

	Nb	% cit.
Indispensable	22	15,7%
Utile	75	53,6%
Peu utile	14	10,0%
Inutile	2	1,4%
Ne se prononce pas	27	19,3%
Total	140	100,0%

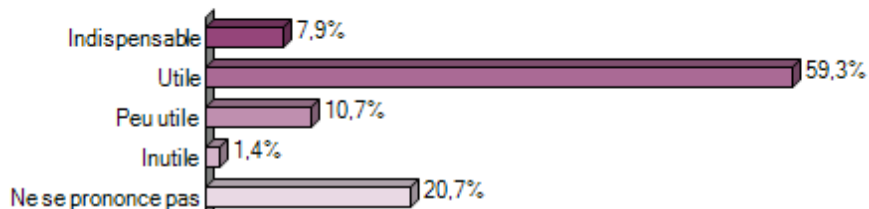


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Agenda partagé

Moyenne = 2,68

	Nb	% cit.
Indispensable	11	7,9%
Utile	83	59,3%
Peu utile	15	10,7%
Inutile	2	1,4%
Ne se prononce pas	29	20,7%
Total	140	100,0%

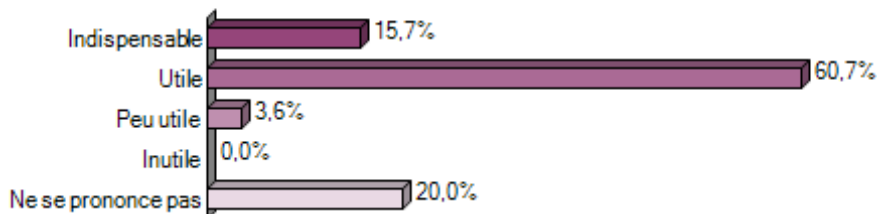


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Fiche de mission

Moyenne = 2,48

	Nb	% cit.
Indispensable	22	15,7%
Utile	85	60,7%
Peu utile	5	3,6%
Inutile	0	0,0%
Ne se prononce pas	28	20,0%
Total	140	100,0%

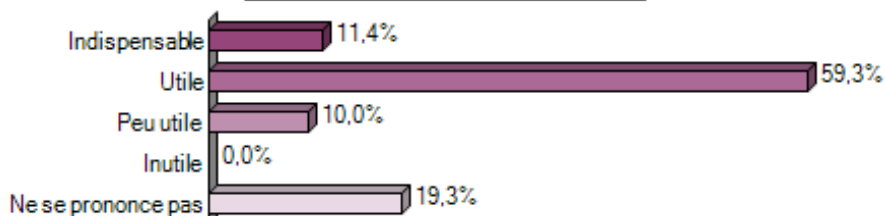


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Fiche de relevé d'heure

Moyenne = 2,56

	Nb	% cit.
Indispensable	16	11,4%
Utile	83	59,3%
Peu utile	14	10,0%
Inutile	0	0,0%
Ne se prononce pas	27	19,3%
Total	140	100,0%

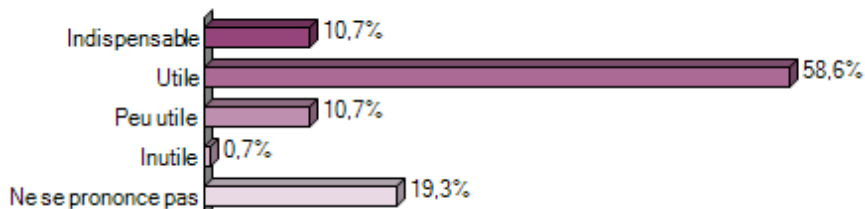


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Fiche de frais professionnels

Moyenne = 2,59

	Nb	% cit.
Indispensable	15	10,7%
Utile	82	58,6%
Peu utile	15	10,7%
Inutile	1	0,7%
Ne se prononce pas	27	19,3%
Total	140	100,0%

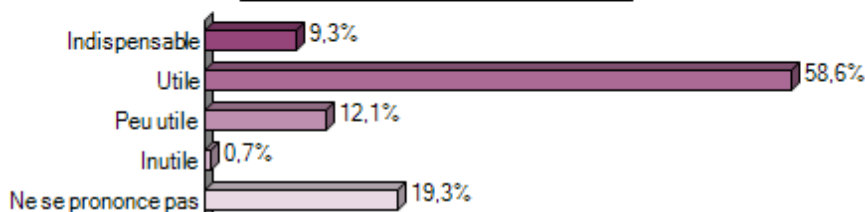


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Fiche de demande de congés

Moyenne = 2,62

	Nb	% cit.
Indispensable	13	9,3%
Utile	82	58,6%
Peu utile	17	12,1%
Inutile	1	0,7%
Ne se prononce pas	27	19,3%
Total	140	100,0%

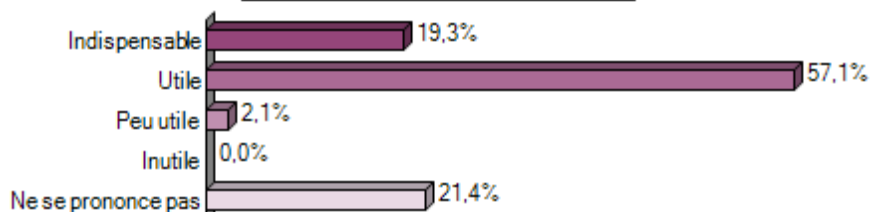


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Tableau de synthèse du code du travail

Moyenne = 2,47

	Nb	% cit.
Indispensable	27	19,3%
Utile	80	57,1%
Peu utile	3	2,1%
Inutile	0	0,0%
Ne se prononce pas	30	21,4%
Total	140	100,0%

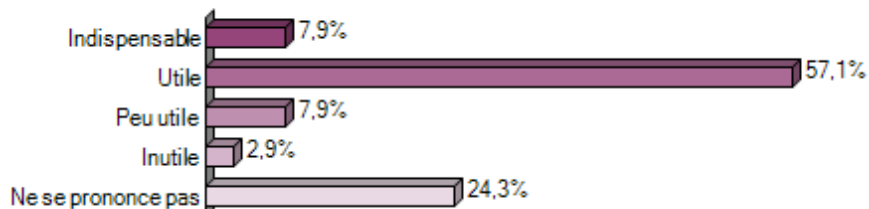


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Charte nationale des GEIQ

Moyenne = 2,79

	Nb	% cit.
Indispensable	11	7,9%
Utile	80	57,1%
Peu utile	11	7,9%
Inutile	4	2,9%
Ne se prononce pas	34	24,3%
Total	140	100,0%

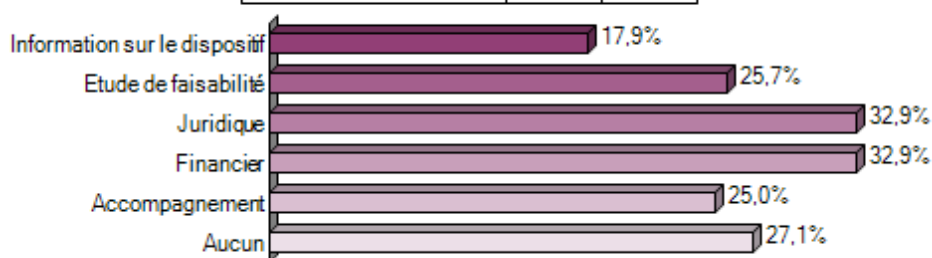


Valorisation des échelons : de 1 (Indispensable) à 5 (Ne se prononce pas)

Mais le guide n'est pas un outil figé et doit pouvoir évoluer.

N°19 : Quels chapitres souhaiteriez-vous voir évoluer ? (plusieurs réponses possibles)

	Nb	% obs.
Information sur le dispositif	25	17,9%
Etude de faisabilité	36	25,7%
Juridique	46	32,9%
Financier	46	32,9%
Accompagnement	35	25,0%
Aucun	38	27,1%
Total	140	



centages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

N°20 : D'autres outils vous semblent-ils nécessaires ?

	Nb	% cit.
Oui	26	18,6%
Non	114	81,4%
Total	140	100,0%



Le guide étant paru préalablement à la loi Cherpion, le cadre juridique des GE, et donc des GEA s'est profondément modifié : place des collectivités territoriales, règles liées à la responsabilité solidaire, ...

Parmi les attentes les plus exprimées :

- la promotion du dispositif par des "campagnes de presse", "un référencement Google", "un site dédié", "une reprise sur les sites de l'Etat" ;
- des enquêtes locales avec le service public de l'emploi, l'URSSAF ;
- l'accompagnement de terrain ;
- des retours d'expériences ;
- la mise à jour des documents juridiques ;
- des comparaisons plus étoffées (avec l'intérim, les SCIC, le portage,) ;
- montrer la sécurisation au travers des risques encourus par le travail non déclaré ;
- des outils complémentaires (notamment du point de vue financier) ;
- élargir le champ de l'étude à d'autres secteurs associatifs (culture, IAE).

Et pour finir, quelques verbatims complémentaires :

« Le guide est suffisant à lui-même. il est très bien écrit »

« je suis preneur d'autres guides car je n'en ai plus et on envisage avec le développement des Emplois d'avenir, avec le DLA 82 et le CRGEA Midi-Pyrénées de remobiliser les associations sur cette thématique »

« Merci et surtout bravo aux contributeurs pour ce travail très complet »

« Un excellent travail de votre part, qui m'a particulièrement aidé à restructurer une activité de groupement d'employeur existante, en prenant conscience des tenants et aboutissants. En espérant voir un n°2 avec un ajustement sur les nouveautés juridiques (ex : loi Cherpion) et autres ... peut-être un numéro 2 "pour aller plus loin" ».

« Merci de votre démarche et de votre implication »

« Merci, globalement très utile pour nous qui sommes en phase de création d'un GEA »

« Merci pour l'existence de ces outils »

« Ce guide était une excellente idée et cela manquait. La question qui se pose demeure de savoir s'il vaut mieux favoriser la création de nombreux GE de petite taille ou de favoriser la création de GE plus importants. La question de la coordination des GE pourrait être également traitée en plus des liens utiles »

Une conclusion en forme de synthèse chiffrée

L'évaluation globale du contenu du guide est très positive (8/10).

Concernant les différents chapitres, on constate une remarquable homogénéité de réponses : à 90% "tout à fait satisfait" ou "plutôt satisfait", avec un très léger bémol toutefois pour le chapitre financier.

Même remarque pour les outils proposés, jugés "indispensables" ou "utiles" dans des proportions équivalentes.

Sur l'évolution du contenu, on peut noter une préférence pour les chapitres "juridique" et "financier" (33%).

Concernant le profil des répondants, on constate une prégnance d'agents de l'Etat, appartenant aux services déconcentrés et établissements publics (40%) et intervenant au niveau national.

Quant aux réseaux associatifs et de l'ESS, il s'agit majoritairement (52%) de fédérations sportives et de "profession sport".

Au niveau régional, les réponses sont relativement équitablement réparties. A noter cependant des "pics" sur trois régions rurales : Auvergne, Centre et Midi Pyrénées.

Concernant la diffusion et l'utilisation, le taux de répondants ayant téléchargé le guide est relativement faible (45%) au regard de la souplesse de ce moyen et des informations diffusées sur les sites de l'Avise et du Ministère.

Le dispositif GEA semble bien connu (76%) et il existe manifestement une vraie volonté de le promouvoir (65%), perspective dans laquelle le guide est jugé comme un outil adapté (96%).

L'utilisation du guide est encore relativement faible (56%). Les raisons de "non utilisation" étant principalement l'absence de GEA sur le territoire (23%) et surtout l'absence de projet (45%).

Le guide est malgré tout utilisé en cas de création ou de projet de création de GEA (ce qui correspond au profil des utilisateurs indiqué plus haut). En revanche, on constate un déficit de diffusion auprès des GEA existants (non à 68%) ainsi qu'auprès des partenaires locaux (non à 50%).

Certains points peuvent toutefois permettre de développer l'utilisation de cet outil :

- cibler la diffusion auprès des acteurs de terrain,
- insister sur la nécessité de diffuser le guide auprès des GEA existants et des partenaires locaux,
- viser des régions économiquement dynamiques,
- promouvoir le guide,
- mettre à jour le guide au regard des évolutions constatées.



Cette action est cofinancée par l'Union européenne